

Journée Risques & Territoires

**De la vulnérabilité du bâti à celle des territoires,
quelles réponses opérationnelles ?**



JEUDI
06
juin
2019

AIX-EN-PROVENCE
Amphi des 13-vents



CONTEXTE ET ENJEUX

Connaître la vulnérabilité de son territoire aux risques naturels, à l'échelle géographique pertinente est nécessaire pour mettre en œuvre une véritable politique de réduction de la vulnérabilité.

La question qui se pose aujourd'hui est : comment réduire la vulnérabilité des aménagements et des constructions pour vivre de manière plus durable dans les zones à risques naturels et technologiques majeurs.



OBJECTIFS

Cette journée technique labellisée Cotita est organisée par le Cerema sous l'égide de la Direction Générale de la Prévention des Risques, du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

La réduction de la vulnérabilité constituera l'axe principal de cette journée d'échanges autour de démarches locales (retours d'expérience et projets de territoires des services déconcentrés et des collectivités territoriales) ou de démarches innovantes du réseau scientifique et technique. On essaiera notamment d'aborder la question des transferts d'expériences entre les différents risques qu'ils soient naturels ou technologiques.



PUBLIC

Cette journée s'adresse aux services de l'État et des collectivités territoriales, au réseau scientifique et technique, aux acteurs du monde universitaire et de la formation et aux bureaux d'études et de conseils.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾ en cliquant sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php/575744?lang=fr>

Date limite : 29 mai 2019

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé uniquement par courrier à l'attention du Service Communication (adresse page 4).

Si nous ne recevons pas le chèque avant la date limite, nous ne pourrions pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



PROGRAMME

- 09h00** **Accueil - café**
- 09h30** **Ouverture de la journée et actualités**
Gaelle BERTHAUD - Directrice territoriale Méditerranée du Cerema
Thierry HUBERT - Direction Générale de la Prévention des Risques
- 10h15** **Les éléments de réflexion**
- Panorama des formes de vulnérabilités, outils et méthodes de réduction de la vulnérabilité pour le particulier, l'entreprise, l'établissement public et la collectivité
Margaux KNISPEL - CEPRI
 - Les applications du référentiel de Vulnérabilité aux inondations l'exemple de Gennevilliers
Ludovic FAYTRE - IAU Ile de France
 - Évaluation de la vulnérabilité territoriale : utilisation de scénarios pour les calculs de dommages et de population
Christophe MOULIN - Cerema
- 11h45** **Pause**
- 12h00** **La problématique des activités**
- La réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles
Elsa LAGANIER - DREAL Auvergne Rhône-Alpes
 - Réduction de la vulnérabilité des ICPE au Risque Inondation
Sylvain MOREIRA et Yohann EVAIN - Cerema
- 13h00** **Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)**
- 14h30** **Les dispositifs de réduction de la vulnérabilité des territoires et de l'habitat**
- Le Programme d'Accompagnement aux Risques Industriels (PARI) d'Arkéma
Gaëlle DUCHENE - DDTM 13
 - Aménagement et gestion durable de la Brague
Valérie EMPHOUX - Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Fabrice MOLINIER - DDTM 06
Serge BIBET - Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
 - Formation à l'auto diagnostic du bâti résidentiel
Ghyslaine VERRHIEST - MIAM
Michel SACHER - Cyprès
 - Les PPRS sismiques
Nicolas TAILLEFER - BRGM
- 16h30** **Conclusions et synthèse de la journée**



INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

30 avenue Albert Einstein

CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 3



Modalités d'inscription (Service communication)

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel : 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel : 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

michel.bacou@cerema.fr - Tel : 04.42.24.79.88



COMMENT VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Plan d'accès page suivante



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>



PLAN D'ACCÈS

